
LA FECPA

La FECPA est la plus grande fondation du canton de Neuchâtel dans le domaine de la personne âgée.

En 2025, composée de 7 institutions (6 EMS et une pension) et de 15 appartements avec encadrement, elle offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS (planification médico- sociale). Les institutions FECPA et l'administration centrale sont situées à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Dombresson. Le respect des parcours de vie et des rythmes personnels de chaque résident-e, bénéficiaire, pensionnaire ou locataire que nous accueillons constitue une valeur cardinale de notre fondation.

Les 7 institutions et prestations	4
Chiffres-clés pour les 7 institutions	5
Messages des présidences	6
Deux thématiques	7
Points forts dans les institutions	11
Évènements marquants	20
Rapport de performance	24
<i>Statistiques</i>	30
<i>Comptes</i>	39
Dons	59
Rapport de l'organe de révision	60
Nos adresses	61

LES 7 INSTITUTIONS ET PRESTATIONS



EMS Les Arbres

La Chaux-de-Fonds

Long séjour gériatrique et
psychogériatrique
83 lits



EMS Les Charmettes

Neuchâtel

Long séjour gériatrique et
psychogériatrique, court séjour
gériatrique et psychogériatrique
113 lits
17 places d'accueil de jour



EMS Le Clos

Neuchâtel

Long séjour gériatrique
21 lits



EMS L'Ermitage

Neuchâtel

Long séjour psychogériatrique
21 lits



Pension Le Logis

Dombresson

Long séjour pension
13 lits



EMS La Sombaille

La Chaux-de-Fonds

Long séjour gériatrique,
psychogériatrique et
psychogériatrique spécialisé
119 lits



EMS Le Temps Présent

La Chaux-de-Fonds

Court séjour gériatrique 35 lits
11 places d'accueil de jour

Tous les détails sur les missions et toutes les informations
utiles sont à retrouver sur le site internet de la FECPA www.fecpa.ch

Les 7 institutions sont présentes
à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel
ainsi qu'au Val-de-Ruz.

CHIFFRES CLÉS POUR LES 7 INSTITUTIONS

578

Employé·e·s au 31.12

399

Équivalent EPT



84,2

*Moyenne d'âge
des résident·e·s*



60

*Apprenti·e·s
formé·e·s*



405

Lits d'hébergement



960

*Résident·e·s
& Pensionnaires
accueilli·e·s*



MESSAGE DES PRÉSIDENTES

La FECPA poursuit une dynamique forte de transformation

Les travaux de rénovation des immeubles et/ou d'extensions ont continué en 2025 pour assurer un accueil de qualité aux résident-e-s et des conditions de travail de qualité. Ce sont, dans certaines institutions, des travaux très conséquents, qui demandent une adaptation continue aux résident-e-s et aux employé-e-s et nous tenons ici à leur exprimer notre gratitude et nos remerciements pour leur collaboration et leur confiance.

Un travail important a été mené pour développer l'image de la Fondation. Cela s'est concrétisé de plusieurs manières : nouvelle identité visuelle, nouvelle signalétique, slogan FECPA et développement de la marque employeur.

La Fondation a travaillé avec l'Ecole d'Arts appliqués (CPNE-AA) de La Chaux-de-Fonds pour la nouvelle identité visuelle, afin de valoriser le talent de nos jeunes en formation, mais aussi de bénéficier d'un regard neuf et jeune sur les institutions de notre Fondation. Jusqu'ici, chaque institution possédait son propre logo, hérité de son histoire et de son intégration au sein de la Fondation. L'objectif du mandat était clair : créer des nouveaux logos reposant sur des bases communes, préserver l'identité propre de chaque EMS et donner à la FECPA le rôle de trait d'union.

Un grand merci à tous les élèves et en particulier à Marius Boillat, gagnant du concours.

La création de cette nouvelle identité visuelle s'est poursuivie avec l'adoption d'une signalétique nouvelle pour toutes nos institutions, qui sera déployée au fur et à mesure des nouvelles constructions et rénovations dans nos immeubles.

Adopter un nouveau slogan pour la Fondation allait de pair avec la nouvelle identité visuelle. Notre choix s'est porté sur "des lieux qui donnent vie aux années", slogan qui exprime la pluralité de nos institutions et l'engagement quotidien des employé-e-s pour faire vivre nos institutions. Réunir les bénéficiaires et résident-e-s de différentes institutions FECPA autour d'un projet commun s'est également concrétisé cette année. Partant du postulat que l'art est bénéfique pour la santé autant physique que mentale, "Septembre au musée" a réuni jeunes du Conseil des jeunes de Neuchâtel, étudiant-e-s du SEMO et résident-e-s pour découvrir l'exposition Hodler. Nous remercions le service de médiation du Musée d'Art et d'Histoire, le SEMO et le Conseil des jeunes pour leur active participation et soutien à ce projet.

Enfin, le développement de la marque employeur s'est intensifié cette année grâce à diverses activités destinées aux collaboratrices et collaborateurs,

notamment la participation au "Wake up & run" et l'organisation pour les employé-e-s d'une visite au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.

Pour terminer, l'année a été marquée par plusieurs évolutions organisationnelles, dont le départ de M. Jean-Mairet, sous-directeur des homes Le Temps Présent et Les Arbres. Nous tenons à remercier M. Jean-Mairet pour son engagement et son implication dans la fusion entre Le Temps Présent et Les Arbres.

M. Christophe Schwarb

Président du Conseil de fondation

Mme Corine Bolay Mercier

Présidente du comité directeur

DEUX THÉMATIQUES

**UNE EXPERTISE STRUCTURÉE DU SUIVI DES PLAIES
AU SERVICE DES RÉSIDENT·E·S ET DES ÉQUIPES**

LE JARDIN THÉRAPEUTIQUE DE L'EMS L'ERMITAGE

UNE EXPERTISE STRUCTURÉE DU SUIVI DES PLAIES AU SERVICE DES RÉSIDENT·E·S ET DES ÉQUIPES



Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'augmentation des plaies chroniques en EMS, l'EMS La Sombaille a souhaité renforcer et structurer son expertise en matière de prévention et de prise en charge des plaies. En cohérence avec les recommandations portées notamment par l'European Wound Management Association et la Société Suisse des Plaies, ainsi qu'avec les orientations cantonales en matière de qualité et de formation des professionnel·le·s de la santé, un pôle institutionnel dédié a été créé en 2024.

Si la gestion des plaies faisait déjà partie intégrante des soins quotidiens, elle reposait principalement sur l'engagement d'un·e infirmier·ère spécialiste, dont la mission était souvent entravée par le cumul d'autres responsabilités. L'institution a ainsi fait le choix d'un modèle organisationnel visant à "démultiplier les forces", en s'appuyant sur une dynamique d'équipe structurée plutôt que sur une expertise isolée.

Le projet repose sur la désignation d'un·e infirmier·ère référent·e par unité de soins, formé·e en interne par le spécialiste en plaies. Inspiré notamment du modèle suisse INTERCARE, ce dispositif valorise le développement de compétences cliniques avancées au plus près des résident·e·s et favorise une prise de décision fondée sur les données probantes (Evidence-Based Practice). Cinq référent·e·s ont ainsi été formé·e·s en 2024 et accompagné·e·s par des suivis mensuels permettant l'analyse de situations complexes et l'harmonisation des pratiques.

Le pôle plaies poursuit trois objectifs principaux : assurer une prise en charge spécialisée des résident·e·s porteur·euse·s de plaies, renforcer la prévention des situations à risque (notamment les lésions de pression, fréquentes en EMS) et garantir une traçabilité rigoureuse des soins. Des protocoles institutionnels validés par un groupe expert ont été déployés, accompagnés d'outils de suivi et d'indicateurs de performance permettant d'évaluer l'évolution des pratiques et des résultats.



Les premiers constats sont positifs. La traçabilité et la valorisation des actes ont nettement progressé. Les pratiques sont désormais uniformisées et alignées sur les recommandations spécialisées. La prévention porte également ses fruits : l'apparition de nouvelles plaies a diminué, et lorsque celles-ci ne peuvent être évitées, leur durée tend à se réduire grâce à une prise en charge anticipée, coordonnée et individualisée.

Au-delà des résultats cliniques, la plus-value pour les résident.e-s est tangible. Les accompagnements sont pensés dans une approche globale, tenant compte des dimensions physiques, fonctionnelles et psychosociales. Le confort, la qualité de vie et la participation du/de la résident.e aux décisions le/la concernant demeurent au centre des préoccupations.

La formation continue constitue le second axe fort du projet. Le pôle plaies agit comme un levier de diffusion des bonnes pratiques au sein de l'ensemble des équipes soignantes. Des séances d'enseignement ciblées sont organisées et de nouvelles formations, notamment sur la pose de bandes de contention, sont d'ores et déjà planifiées. Par ailleurs, l'implication du groupe expert au sein de la Société Suisse des Plaies et sa participation à des congrès spécialisés contribuent à inscrire l'institution dans un réseau reconnu, étant à même de répondre à de nouveaux projets et comme acteur local expert des plaies chez la personne âgée.

À travers ce pôle, l'EMS La Sombaille affirme sa volonté de développer une organisation apprenante, capable d'anticiper les besoins croissants liés aux pathologies chroniques et de garantir un haut niveau de qualité des soins, au bénéfice des résident.e-s comme des professionnel.le-s.

Maximilien Mulard,
*ICUS à l'EMS La Sombaille et Spécialiste plaies
et cicatrisation SAFW*



LE JARDIN THÉRAPEUTIQUE DE L'EMS L'ERMITAGE



Le jardin thérapeutique de l'EMS l'Ermitage s'est progressivement imposé comme un véritable outil d'accompagnement transversal, au service des trois secteurs de l'institution : soins, animation et socio-hôtelier. Bien plus qu'un simple espace extérieur, il constitue aujourd'hui un élément central du projet d'accompagnement, en cohérence avec la mission et les valeurs de l'établissement.

Sur le plan socio-hôtelier, une attention particulière est portée à la qualité des aménagements afin de garantir un environnement à la fois confortable, accessible et sécurisé. En 2025, cet engagement s'est concrétisé par l'installation de deux tonnelles, à l'est et à l'ouest du jardin. Ces structures permettent aux résident-e-s et à leurs proches de profiter de l'extérieur dans de bonnes conditions, quelles que soient les situations météorologiques, et participent à faire du jardin un véritable lieu de vie.



Du point de vue de l'animation, le jardin offre un cadre propice à la stimulation, à la créativité et à l'apaisement. Il permet de proposer des activités variées, adaptées aux capacités et aux envies de chacun-e, dans un environnement naturel favorisant la contemplation et le bien-être. Les résident-e-s y participent activement : ils-elles jardinent, travaillent la terre, plantent, entretiennent les cultures et prennent part aux récoltes. Tomates, fraises, radis, aubergines, poivrons et autres plantations rythment les saisons et donnent du sens aux activités proposées.

Sur le plan des soins, le jardin thérapeutique s'inscrit comme un complément précieux aux approches traditionnelles. Les équipes des trois secteurs y proposent des séances visant à soutenir la santé physique et psychique des résident-e-s. Dans bien des situations, le jardin devient un outil non médicamenteux permettant de diminuer l'anxiété, d'apaiser les tensions ou de favoriser un mieux-être immédiat.

Le jardin constitue également un espace privilégié pour les proches. Il offre un cadre apaisant pour les rencontres et les échanges, y compris dans des situations de fin de vie. Une promenade, un moment partagé à l'extérieur, permet parfois de maintenir le lien autrement, dans une atmosphère plus sereine et plus intime.

Enfin, le jardin contribue aussi à la qualité de vie au travail des équipes. Il offre un environnement agréable, propice à des accompagnements différents, et participe à donner du sens au travail quotidien.

Dans une perspective de développement, l'année 2026 verra la création d'un grand espace naturellement ombragé ainsi que la mise en place d'un biotope, venant enrichir encore les possibilités offertes par le jardin et renforcer son rôle dans l'accompagnement des résident-e-s.

Ainsi, le jardin thérapeutique de l'EMS l'Ermitage s'inscrit pleinement dans la stratégie institutionnelle. Par son approche transversale, il renforce la cohérence des pratiques, soutient les missions de l'établissement et constitue un véritable levier de qualité dans l'accompagnement proposé.



Quentin Basinski

Infirmier-chef, responsable de site à l'EMS l'Ermitage

POINTS FORTS DANS LES INSTITUTIONS

EMS

LES ARBRES



Préparation à la création de l'EMS/Foyer de Jour l'Arbre du Temps

La création de l'EMS/Foyer de Jour l'Arbre du Temps a nécessité une intense préparation échelonnée sur douze mois pour garantir l'accueil des résident-e-s et bénéficiaires ainsi que des collaborateurs-trices du Home Le Temps Présent dans les nouveaux locaux de l'institution fusionnée.

Pour ce faire, nous avons posé une nouvelle structure organisationnelle, défini une gouvernance adaptée et mis en place une organisation renouvelée avec une révision des rôles et des responsabilités de chacun-e. Parallèlement, les processus opérationnels et les données ont dû être adaptés dans les différentes applications informatiques (comptabilité et finances, ressources humaines, gestion des résident-e-s, etc.) afin d'assurer une transition fluide et sécurisée.

Déménagement de l'unité de psychogériatrie

Longtemps attendu, le déménagement de l'unité de psychogériatrie a eu lieu le 9 septembre 2025. Cette étape importante a permis aux résident-e-s de découvrir un environnement lumineux et apaisant, offrant un accès libre à une terrasse extérieure végétalisée et sécurisée.

Durant cette journée particulière, la ferme des Arêtes à La Chaux-de-Fonds a été louée afin d'accueillir les résident-e-s ainsi que leurs familles et proches dans un cadre convivial et chaleureux.

Ouverture d'une nouvelle salle à manger

Depuis octobre 2025, une nouvelle salle à manger située au deuxième étage accueille l'ensemble des résident-e-s mobiles des différents étages. Ouverte sur une grande terrasse végétalisée, elle propose un cadre agréable et lumineux, favorisant les moments de partage et de convivialité.

À proximité se trouvent également la cafétéria, la réception ainsi qu'un restaurant permettant aux familles de partager un repas avec leurs proches. Les anciennes salles à manger situées dans les étages ont, quant à elles, été transformées en salons et espaces de rencontres, renforçant ainsi les lieux dédiés à la vie sociale.

Plan de mobilité

Dans un contexte de croissance de ses effectifs, le Home médicalisé Les Arbres a déployé la solution "fairmove" afin d'optimiser la gestion des places de stationnement et de promouvoir la mobilité durable auprès de ses collaborateurs-trices.

Cette solution permet de rendre accessibles les places de parking tarifées aux personnes qui en ont le plus besoin et d'en optimiser l'occupation lorsque certaines places attribuées restent vacantes.

Parallèlement, un "budget mobilité" est proposé aux collaborateurs-trices. Celui-ci leur permet de bénéficier de prestations de mobilité durable dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail (CFF, Reka Rail, Mobility, transports publics, prestations vélo, etc.), encourageant ainsi des pratiques de mobilité plus responsables.



M. Jean-Marc Favre
Directeur

**" LONGTEMPS ATTENDU, LE DÉ-
MÉNAGEMENT DE L'UNITÉ DE
PSYCHOGÉRIATRIE A EU LIEU LE
9 SEPTEMBRE 2025. "**

EMS

LES CHARMETTES

L'année 2025 restera une étape majeure dans l'histoire de notre institution, puisque le chantier de notre nouveau bâtiment, destiné à accueillir 30 résident.e-s en chambres individuelles a enfin démarré. Ce moment fort vient récompenser la patience, la persévérance et le travail des commissions technique et de construction. La mise en service est prévue au début du deuxième trimestre 2027.

Au-delà de ce projet d'avenir, la vie institutionnelle a été particulièrement riche et animée. Les événements et manifestations organisés tout au long de l'année ont contribué à faire vivre pleinement notre communauté, réunissant résident.e-s, proches et collaborateurs.trices autour de moments de partage.

Le Carnaval des Charmettes, début février, a une nouvelle fois apporté couleurs, musique et bonne humeur, notamment grâce à la présence fidèle de la Crystal Guggen de Mènières.



Les plaisirs de la table demeurent une valeur sûre de notre programme annuel. Nous avons ainsi voyagé à travers les spécialités culinaires "de chez nous", en mettant à l'honneur les cantons de Berne, Valais, Jura et Fribourg. En octobre, nous avons même fait une immersion dans l'ambiance de l'Oktoberfest, pour le plus grand plaisir des amateurs de traditions bavaroises.

Le Marché des saveurs en juin a été l'occasion d'innover avec un nouveau concept de buffets froids, chauds et de desserts à volonté. Résident.e-s, proches et personnel ont pu composer leur menu selon leurs envies, sous un soleil radieux qui a magnifié cette journée conviviale.

Sur le plan socioculturel, l'automne a vu la réorganisation du service en un pôle socioculturel commun à l'EMS et à l'accueil de jour. Celui-ci s'est doté d'un nouveau bus, un VW Crafter, permettant d'accompagner nos résident.e-s vers leurs destinations favorites. Pour celles et ceux qui préfèrent rester à l'intérieur, les avancées technologiques enrichissent également le quotidien grâce à la Tovertafel, un système d'animation projeté sur table favorisant jeux, interactions et stimulations thérapeutiques très appréciées.

Enfin, le Rallye des Charmettes organisé en automne, rassemblant des équipages composés de résident.e-s, proches et collaborateurs.trices s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

Sur le plan organisationnel, nous avons validé de nouveaux horaires de travail pour le service des soins, dans une démarche participative issue d'un CAS réalisé par l'une de nos ICUS. Dans un esprit de responsabilisation et de confiance, nous avons également supprimé le système de timbrage.

L'année 2025 aura décidément été intense, riche en événements et en émotions. Elle témoigne de la vitalité de notre maison et de l'engagement de chacun.e. Nous adressons toute notre reconnaissance et nos plus chaleureux remerciements à celles et ceux qui, jour après jour, rendent cela possible.

**" 2025 EST UNE ÉTAPE MAJEURE
DANS L'HISTOIRE DE NOTRE INS-
TITUTION AVEC LE DÉMARRAGE
DU CHANTIER DE NOTRE
NOUVEAU BÂTIMENT. "**

M. Claude-Alain Roy
Directeur

EMS LE CLOS



L'année 2025 a été marquée par plusieurs améliorations concrètes à l'EMS Le Clos, visant à renforcer à la fois la sécurité, le confort et la qualité de vie des résident·e·s et des équipes.

Des travaux de rénovation ont été réalisés, notamment au niveau du rez-de-chaussée avec la mise aux normes des sanitaires. Une chambre a également été réaménagée, avec la création d'une douche intégrée. Ces adaptations permettent de répondre aux normes actuelles tout en améliorant le confort au quotidien, tant pour les résident·e·s que pour les soignant·e·s.

Les extérieurs ont également fait l'objet d'aménagements importants. L'installation de mains courantes dans le jardin ainsi que la sécurisation du mur par la pose d'une barrière permettent désormais aux résident·e·s de profiter des espaces extérieurs de manière plus autonome et en toute sécurité. Ces améliorations contribuent à valoriser le jardin comme un véritable lieu de vie.

Le secteur de l'animation a poursuivi ses activités avec engagement, en assurant une continuité dans l'accompagnement proposé aux résident·e·s. Cette stabilité a permis de maintenir une dynamique positive et adaptée aux besoins de chacun·e.

Afin de renforcer les compétences des équipes et de développer une approche commune, les collaborateurs·trices du Clos et de l'Ermitage ont suivi ensemble la formation FAP (accompagnateur en psychiatrie dans l'âge avancé) de la Croix-Rouge. Cette démarche contribue à harmoniser les pratiques et à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.

Par ailleurs, des sorties communes au Clos, à l'Ermitage et au Logis ont été organisées, notamment autour de moments gourmands mettant en valeur le chocolat et les produits locaux. Ces temps partagés entre les trois sites ont été particulièrement appréciés et contribuent à nourrir la cohésion multi-sites.

Ainsi, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, portée par des équipes investies et attentives, au service d'un accompagnement de qualité et d'un cadre de vie sécurisant et chaleureux.



**" LE SECTEUR DE L'ANIMATION
A POURSUIVI SES ACTIVITÉS
AVEC ENGAGEMENT,
EN ASSURANT UNE CONTINUITÉ
DANS L'ACCOMPAGNEMENT
PROPOSÉ AUX RÉSIDENT·E·S. "**

Mme Vanessa Erard
Directrice



EMS L'ERMITAGE



L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des améliorations engagées ces dernières années à l'EMS l'Ermitage. Les aménagements réalisés continuent de porter leurs fruits, tant en matière de sécurité que de confort pour les résident·e·s et les équipes. Les extérieurs, notamment le jardin thérapeutique, restent un lieu de vie apprécié, propice aux échanges et au bien-être.

Le moment fort de l'année a été la fête des fleurs, qui a réuni les résident·e·s des trois sites ainsi que leurs familles. Ce projet ambitieux a rassemblé près de 150 personnes autour d'un moment convivial et festif. Grillades, bar à sirop, musique et décorations florales géantes ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et colorée.

L'attention portée au cadre de vie s'est également illustrée avec une décoration extérieure de Noël particulièrement appréciée, grâce à l'acquisition de nouveaux luminaires.

Dans le secteur de l'intendance, l'achat d'une auto-laveuse et d'une rotobrosse permet désormais un nettoyage en profondeur plus efficace, facilitant le travail des équipes.

Dans le domaine de l'animation, l'acquisition d'un système audiovisuel professionnel adapté au nombre de résident·e·s a permis d'élargir l'offre proposée. Des activités telles que des séances de cinéma, des moments de karaoké ou encore des projections de diapositives ont rencontré un bel enthousiasme et contribuent à diversifier les moments de partage.

Parallèlement, l'année 2025 a permis de poursuivre la réflexion autour du positionnement de l'EMS l'Ermitage comme lieu de formation. Comme l'a mis en lumière un article d'ArcInfo, la volonté est de développer un site de stage spécifique, valorisant la mission psychogériatrique.

La collaboration avec l'EMS Le Clos se poursuit dans un esprit de complémentarité et de synergie, au bénéfice des résident·e·s et des équipes. Parallèlement, nous veillons également à préserver des temps d'équipe propres à chaque site. L'enjeu reste de trouver le bon équilibre entre dynamique multi-sites et esprit d'équipe au quotidien, afin de maintenir des repères solides pour les collaborateurs·trices.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes des trois sites pour leur engagement et leur créativité au quotidien.

Mme Vanessa Erard
Directrice

**" LA COLLABORATION AVEC
L'EMS LE CLOS SE POURSUIT
DANS UN ESPRIT DE COMPLÉ-
MENTARITÉ ET DE SYNERGIE, AU
BÉNÉFICE DES RÉSIDENT·E·S ET
DES ÉQUIPES. "**



L'année 2025 s'est inscrite dans une belle continuité pour Le Logis, portée par une dynamique positive des pensionnaires et une vie communautaire riche. Malgré une baisse du taux d'occupation en fin d'année, l'ambiance générale est restée très constructive, avec des pensionnaires investis et engagés dans la vie de la maison.

L'un des temps forts de l'année a sans aucun doute été la participation à la foire de Dombresson. Les pensionnaires se sont pleinement impliqués dans ce projet, en tenant un stand et en proposant à la vente des créations réalisées avec soin : bijoux, bracelets, colliers ou encore porte-clés, confectionnés à partir de perles, pierres et tissus. Le matériel a été mis à disposition par l'institution, mais les bénéfices ont été reversés aux pensionnaires, en reconnaissance de leur travail. Ils ont ainsi choisi de partager un moment convivial au restaurant. Cette expérience a été particulièrement valorisante, tant pour les pensionnaires que pour l'image du Logis, renforçant également les liens avec les habitants du village.

" L'UN DES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE A SANS AUCUN DOUTE ÉTÉ LA PARTICIPATION À LA FOIRE DE DOMBRESSON. "



L'année a également été marquée par une séance de sensibilisation à la sécurité, organisée avec le responsable sécurité de la FECPA. Cette rencontre a permis de rappeler les bons réflexes à adopter en cas de situation d'urgence, notamment en cas d'incendie ou d'inondation. Ces moments sont d'autant plus importants que les pensionnaires sont seuls durant la nuit. Toujours très attentifs et preneurs de ces rappels, les pensionnaires ont participé activement à cet échange, qui contribue à renforcer leur autonomie et leur sentiment de sécurité.

Sur le plan institutionnel, l'équipe est restée stable tout au long de l'année. Cette continuité constitue un véritable atout, permettant de maintenir des repères solides et une qualité d'accompagnement constante. Face à des situations parfois complexes, les professionnel-le-s poursuivent leur engagement avec sérieux et bienveillance, dans un esprit de collaboration apprécié.

Le Logis continue de remplir sa mission avec humanité, créativité et engagement, en plaçant les pensionnaires au cœur de chaque projet.

Mme Vanessa Erard
Directrice

EMS

LA SOMBAILLE

Une infrastructure en transformation

L'année 2025 a été marquée par les importants travaux d'extension et de transformation de notre institution. Malgré l'ampleur du chantier et son impact sur le bâtiment existant, l'exploitation du site a été maintenue avec une capacité d'hébergement maximale. Cette période exigeante a nécessité une coordination étroite et une adaptation constante impliquant une réorganisation des équipes et des ressources. Grâce à une mobilisation remarquable de toutes les équipes face aux imprévus du chantier, la continuité et la qualité de l'accompagnement ont été pleinement assurées.

Parallèlement, nous avons franchi avec succès l'audit de recertification de notre Système de management de la Qualité, confirmant la solidité de nos processus et de notre engagement dans une démarche d'amélioration continue. La mise en place d'un nouveau système de distribution des repas a également constitué une avancée organisationnelle significative, améliorant l'efficacité de nos prestations hôtelières.

L'année a été marquée par un changement d'ICUS au sein de l'unité de psychogériatrie spécialisée, suivi d'une stabilisation de l'effectif qui a permis de consolider le cadre clinique et organisationnel. Les formations continues dispensées en interne ont soutenu les équipes dans le développement de leurs compétences, notamment face à l'augmentation du requis PLAISIR observé pour l'ensemble de nos missions. Cette évolution témoigne de la tendance à une complexification des situations d'accompagnement et de notre capacité à adapter nos prestations aux besoins croissants des résident-e-s.

Les moments de convivialité, notamment lors de sorties du personnel et de repas institutionnels, ont renforcé la cohésion et l'esprit d'équipe, indispensables dans un contexte si exigeant. Je tiens à saluer ici l'engagement exceptionnel de l'ensemble du personnel, ainsi que l'implication précieuse des proches et familles des résident-e-s.

Notre institution a su démontrer une grande capacité de résilience, de solidarité et sa détermination à poursuivre son évolution afin d'offrir aux résident-e-s un cadre de vie adapté et dans l'ère du temps.

" GRÂCE À UNE MOBILISATION REMARQUABLE DE TOUTES LES ÉQUIPES FACE AUX IMPRÉVUS DU CHANTIER, LA CONTINUITÉ ET LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT ONT ÉTÉ PLEINEMENT ASSURÉES. "

M. Yanick Vocat
Directeur



EMS

LE TEMPS PRÉSENT



La création de l'EMS/Foyer de Jour l'Arbre du Temps a nécessité une intense préparation, échelonnée sur douze mois, pour organiser le déménagement des résident-e-s et bénéficiaires ainsi que des collaborateurs-trices du Home Le Temps Présent dans les nouveaux locaux de l'institution fusionnée.

Il s'agissait d'adapter les pratiques et les ressources en vue de cette échéance, de fournir les prestations auprès des résident-e-s et bénéficiaires, tout en organisant le déménagement et la vente du bâtiment.

Qui dit déménager dit trier caves et greniers, emballer et déplacer... Les équipes de tous les services ont ainsi été mobilisées de façon croissante, l'année avançant, pour remplir plusieurs centaines de cartons banane. Il a également fallu trier les 75 mètres linéaires d'archives papier constituant le patrimoine documentaire de l'institution. Plusieurs semaines de travail ont été nécessaires pour trier ce volume, éliminer ce qui devait l'être, identifier les archives intermédiaires et reconditionner, pour verser aux Archives de l'État les archives définitives. Le tri des greniers a également permis de retrouver une grande toile de Sophie L'Eplattenier - sœur du peintre chaudo-fonnier Charles L'Eplattenier - qui a été donnée au Musée des Beaux-Arts de la Ville.



Les équipes du pôle social déjà fusionné de l'Arbre du Temps, regroupant les services d'animation de Temps Présent, des Arbres et du Foyer de Jour, ont activement participé à l'organisation d'une grande première : un bal inter EMS ! Cet événement exceptionnel, regroupant une centaine de résident-e-s de sept institutions des Montagnes neuchâteloises, s'est tenu dans les locaux décorés pour l'occasion de la ferme des Arêtes et était animé par le groupe de musique Vitamin. Un moment magique !

Les bouleversements organisationnels et fonctionnels, de même que tous les travaux et la maintenance en lien avec le déménagement ne nous ont toutefois pas empêché-e-s de poursuivre un accueil chaleureux et de qualité des résident-e-s et bénéficiaires : entre après-midi ensoleillées en terrasse, sorties culturelles, concerts et repas de fête, la vie a continué dans sa multitude d'activités variées et d'attention du personnel aux projets de vie de ses résident-e-s.

**" IL A FALLU TRIER
LES 75 MÈTRES LINÉAIRES
D'ARCHIVES CONSTITUANT
LE PATRIMOINE
DE L'INSTITUTION. "**

M. Jean-Marc Favre
Directeur

ADMINISTRATION CENTRALE

FECPA

Cette année, l'administration a encore été au centre de nombreux projets de l'ensemble de la Fondation. L'administration centrale se révèle être l'un des rouages essentiels du dynamisme de la FECPA et la cheville ouvrière du bon fonctionnement de celle-ci. Elle a été active dans les projets liés à la marque employeur, la défense des intérêts de la Fondation ou encore l'organisation d'événements. Elle a été également très sollicitée par la création, au 1er janvier 2026, de la nouvelle entité de l'Arbre du Temps issue de la fusion des EMS de Temps Présent et des Arbres. Faire converger les comptabilités et rassembler les bases de données afin de permettre un fonctionnement optimal de cette nouvelle institution a demandé fort engagement des équipes.

En 2025, plusieurs améliorations informatiques ont à nouveau été testées et mises en place par l'administration centrale. La plus importante a porté sur la mise en place d'un workflow fournisseurs, soit un cheminement et une validation des factures directement au travers du logiciel de comptabilité afin de se diriger uniquement vers des factures informatisées.

L'administration centrale soutient les institutions dans la gestion des problématiques complexes liées aux ressources humaines ainsi que les cas accidents et maladies de longue durée. Elle a également des contacts étroits avec les assurances pour assurer le suivi des dossiers. Un groupe de travail a été mis sur pied avec les responsables administratives des institutions et l'administration centrale afin d'améliorer les processus et échanger les bonnes pratiques, le but étant de renforcer la cohésion et le fonctionnement de notre Fondation, ceci dans un souci d'efficacité et d'économie des ressources.

Suite au départ à la retraite de la titulaire à fin mai 2025, que l'ensemble de la Fondation remercie vivement pour son engagement, un nouveau chargé de formation a été engagé. Ce poste transversal devra mettre en place un plan de formation pour les cadres de la Fondation afin notamment d'uniformiser les compétences et d'asseoir et partager les savoir-faire spécifiques développés par nos équipes. Une attention particulière est également portée au suivi de nos apprenti·e·s afin de les soutenir pour qu'ils·elles puissent mener à bien leur cursus avec un accompagnement optimal.

Le chargé de santé et sécurité au travail est très sollicité par nos trois chantiers d'agrandissement en cours. En effet, son regard d'expert est essentiel pour veiller à la sécurité sur les chantiers mais également pour la mise en place des systèmes de sécurité incendie dans les futures constructions.

En 2025, un poste à 30%, chargé notamment de la saisie et du scannage des factures, a été renouvelé en contrat à durée déterminée. Les autres membres de l'équipe de comptabilité peuvent ainsi se concentrer sur les tâches comptables plus ardues. La pertinence de ce poste sera réétudiée en 2026 en lien avec les évolutions technologiques.



L'administration centrale a de nombreux contacts avec les acteurs externes, que ce soit au niveau du Service cantonal de la Santé publique, des assurances ou des fournisseurs. Elle a également tissé des relations étroites avec les prestataires financiers afin d'assurer les financements des constructions ou le renouvellement des prêts hypothécaires.

Un grand merci à toute l'équipe de l'administration centrale pour son engagement et son professionnalisme tout au long de l'année.

**" L'ADMINISTRATION CENTRALE
A DE NOMBREUX CONTACTS
AVEC LES ACTEURS EXTERNES,
QUE CE SOIT AU NIVEAU DU
SERVICE CANTONAL
DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
DES ASSURANCES OU DES
FOURNISSEURS. "**

Yanick Stauffer
Directeur administratif et financier

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

EMS Les Arbres

Défilé de mode
Bal inter EMS « Retour en piste »
Une journée à la ferme des Arêtes durant le déménagement de l'unité de psychogériatrie
Septembre au musée MAH Neuchâtel

EMS Les Charmettes

Carnaval des Charmettes
Journées culinaires cantonales
Marché des saveurs
Septembre au musée MAH Neuchâtel
Rallye des Charmettes

EMS L'Ermitage

Fête de l'indépendance du Canton de Neuchâtel, avec le tour de Suisse et M. De Reynold
Fête de printemps avec M. Veya à la guitare et au chant
Fête de l'été multi sites avec Massar Dieng
Fête du 1er Août avec un apéritif en musique
Fête de l'automne avec M. Morier au piano et au chant

EMS La Sombaille

Cérémonie de pose de la première pierre du chantier AGORA
Fête de la Saint-Valentin (Apéritif en musique)
Concert de Pâques (Guitare et chant)
Fête des mères (Spectacle Mariachi)
Fanfare « Les Armes réunies »
Fête de la musique (Apéritif et groupe musique)
Fête du 1er août (Accordéon)
Bal inter EMS « Retour en piste »
Cinq repas institutionnels (Raclette, paëlla, grillades, fondue, hot-dog)
Septembre au musée MAH Neuchâtel

EMS Le Temps Présent

Bal inter EMS « Retour en piste »
Vacances avec un groupe de 9 bénéficiaires
du Foyer de Jour à Vercorin (VS)



EMS Le Clos

Fête de l'été multi sites avec Massar Dieng
Fête du 1er Août avec un apéritif en musique

Pension Le Logis

Foire de Dombresson, stand géré par nos pensionnaires
Fête de l'été multi sites avec Massar Dieng

Evènements FECPA pour les employé-e-s

Wake up & run
Visite au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel

Fêtes et événements marquants



EMS Les Arbres

Marché de Noël conjoint entre les résident-e-s
de Temps Présent et des Arbres

Pension Le Logis

Fête de Noël avec les proches
Soirée du Nouvel An

EMS Les Charmettes

Raclettes de Noël

EMS La Sombaille

Marché de Noël
(Stands, marrons chauds et musique)
Saint-Sylvestre
(Groupe musique sud-américain, cotillons et champagne)
Brunch de fin d'année avec les familles (repas spectacle)

EMS Le Clos

St-Nicolas, Marché de Noël et concert de piano
Fête de Noël des familles avec le concert de
Purple duo au piano et au violon
Cérémonie avec les Aumôniers

EMS Le Temps Présent

Marché de Noël conjoint entre les résident-e-s de
Temps Présent et des Arbres
Fête de Noël du Foyer de Jour à la ferme des Arêtes

EMS L'Ermitage

St-Nicolas, Marché de Noël et concert de piano
Fête de Noël des familles avec M. Veya à la guitare et au chant
Cérémonie avec les aumôniers

Fêtes de fin d'année

FORMATIONS

La FECPA accorde une grande importance à la formation continue, convaincue que cela fait partie de ses engagements essentiels pour garantir un service de qualité aux bénéficiaires et participer au bien-être de ses employé·e·s.

La majorité des formations continues proposées au sein de nos institutions sont principalement en lien soit avec les différentes missions (gériatrie et psychogériatrie), soit avec des compétences plus spécifiques pour nos cadres de proximité et nos directions (management, gestion des absences, etc.) soit avec des thématiques spécifiques pour notre administration centrale (gestion des immeubles, système logiciels, etc.)

Nous sommes convaincus que proposer et permettre l'accès à des formations continues améliore le climat de travail et renforce l'implication et la motivation de nos équipes au quotidien. Cela contribue également à renforcer leur employabilité au sein de la FECPA, maintenir leurs connaissances à jour, développer leurs compétences et tendre vers une qualité de soins et de service irréprochable auprès de nos bénéficiaires.

Un autre pilier de notre politique de formation concerne la formation de base. Investies dans la formation de la relève et la formation professionnelle, nos institutions forment des apprenti·e·s (Attestation Fédérale Professionnelle et Certificat Fédéral de Capacité) dans une dizaine de métiers. Nos EMS et foyers de jour accueillent aussi différents types de stagiaires de plus ou moins longue durée (découverte du monde du travail et de l'accompagnement, formation professionnelle, intégration sociale, etc.). Notre politique de formation nous permet non seulement de développer la curiosité et révéler des intérêts pour l'accompagnement des personnes âgées, mais aussi de recruter de futur·e·s collaborateurs·trices !

QUELQUES CHIFFRES

6970 HEURES DE FORMATION SOIT ~ 850 JOURS,

Formation des collaborateurs:trices tous secteurs confondus et toutes institutions confondues

**PLUS DE 10 DE FORMATIONS EN LIEN AVEC LA CLINIQUE
ET L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENT·E·S**

60 APPRENTI·E·S DANS UNE DIZAINÉ DE MÉTIERS

3 CERTIFICATE OF ADVANCE STUDIES (CAS) *Domaine clinique, psychogériatrie, praticien formateur*

1 DIPLOMA OF ADVANCED STUDIES (DAS) *Management des institutions pour des cadres de proximité*

6 NOUVEAUX FORMATEURS EN ENTREPRISE

LA MISSION

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Neuchâtel. La fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

La fondation a pour but de :

- > *gérer des institutions pour personnes âgées au sens de la Loi de santé*
- > *de fournir des logements soumis à la Loi sur le logement à des loyers modérés*

La fondation peut aussi participer à toute action destinée à promouvoir une organisation gériatrique dans le canton.

L'ORGANISATION

CONSEIL DE FONDATION

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de **10 membres**. La personne chargée de présider le Conseil de fondation et les membres du Conseil de fondation sont nommé·e·s pour une période législative de quatre ans. Leur mandat est renouvelable. Le Conseil de fondation a été nommé le 1er janvier 2022 pour quatre ans.

Le Conseil de fondation veille à la bonne marche des institutions et à l'exécution des prescriptions légales ou réglementaires en vigueur.

Il prend à cet effet toutes les décisions dictées par les circonstances et adopte les budgets annuels et les crédits extraordinaires, adopte les comptes, approuve le rapport de gestion et le système de contrôle interne SCI. Il nomme et révoque la direction administrative et les directions des institutions. M. Christophe Schwarb en assure la présidence depuis le 1er juillet 2013.

Période législative 2022 - 2025

Président	M. Christophe SCHWARB, Neuchâtel
Vice-présidente	Mme Anne-Françoise LOUP, Neuchâtel
Secrétaire	M. Jean-Marc BRUN, La Chaux-de-Fonds
Membres	Mme Nathalie BERGER, Bôle M. Alain BLANDENIER, Villiers Mme Corine BOLAY MERCIER, Le Locle M. Martial DEBÉLY, La Chaux-de-Fonds M. Claude GUINAND, Saint-Blaise Mme Magali LEHMANN MEYRAT, Les Planchettes M. Matteo PILOTTI, Le Locle

L'ORGANISATION

LE COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur est composé d'une présidente et de deux membres, nommés par le Conseil de fondation en son sein au début de chaque période législative.

Le comité directeur exécute les mandats qui lui sont confiés par le Conseil de fondation. Il organise lui-même son travail. Ses activités consistent notamment à coordonner la gestion des institutions, à gérer les affaires courantes, à assurer la liaison avec d'autres institutions et services similaires et à gérer la fortune de la fondation.

Présidente

Mme Corine BOLAY MERCIER

Membres

Mme Nathalie BERGER
M. Claude GUINAND

L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision qualifié est désigné par le Conseil de fondation. La Fiduciaire Muller Christe et Associés est le réviseur nommé.

L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

LE DÉPARTEMENT DE TUTELLE

CONTEXTE

Le Département de la santé, de la jeunesse et des sports est le département de tutelle des EMS neuchâtelois.

La gestion des institutions est définie par la Loi sur le financement des EMS et son règlement est sous la surveillance du Service cantonal de la Santé publique.

La FECPA offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS.

EMS médicalisé Les Arbres

EMS médicalisé Les Charmettes

EMS médicalisé Le Clos

EMS médicalisé L'Ermitage

Le Logis pension

EMS La Sombaille

EMS médicalisé Le Temps Présent

FECPA Les Vignes du Clos

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement court séjour gériatrique et psychogériatrique

accueil de jour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique

hébergement long séjour psychogériatrique

hébergement long séjour pension

hébergement long séjour gériatrique, psychogériatrique et psychogériatrique spécialisée

hébergement court séjour gériatrique

accueil de jour gériatrique

appartements avec encadrement

LES ORGANES DIRIGEANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Mme Vanessa ERARD	Directrice de l'EMS l'Ermitage et des Logis du Clos
M. Jean-Marc FAVRE	Directeur des EMS Les Arbres et Le Temps Présent
M. Yanick STAUFFER	Directeur administratif et financier de la FECPA
M. Marc JEAN-MAIRET (jusqu'au 30 juin 2025)	Sous-directeur des EMS Les Arbres et Le Temps Présent
M. Claude-Alain ROY	Directeur de l'EMS Les Charmettes
M. Yanick VOCAT	Directeur de l'EMS La Sombaille

Les directrices et directeurs assument la direction et l'exploitation de l'établissement et en sauvegardent les intérêts, conformément aux lois, statuts et conventions en vigueur. Les directions respectent et font respecter la philosophie et les valeurs de l'institution.

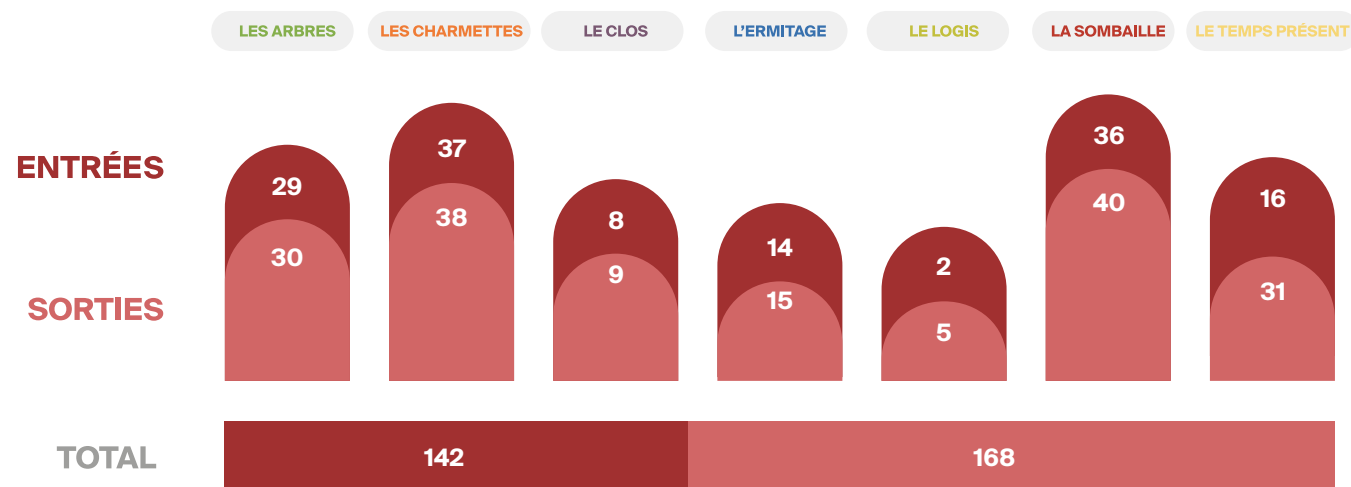
Elles prennent toutes les mesures propres à assurer le bien-être, la sécurité et le confort des résident·e·s malgré un contexte économique difficile, avec des objectifs de modernisation et de transformations des infrastructures.

Elles veillent aux bonnes relations entre les employé·e·s, les résident·e·s et leurs proches. Les directions travaillent ensemble avec les instances FECPA au maintien des directives et règlements communs à toutes les institutions.

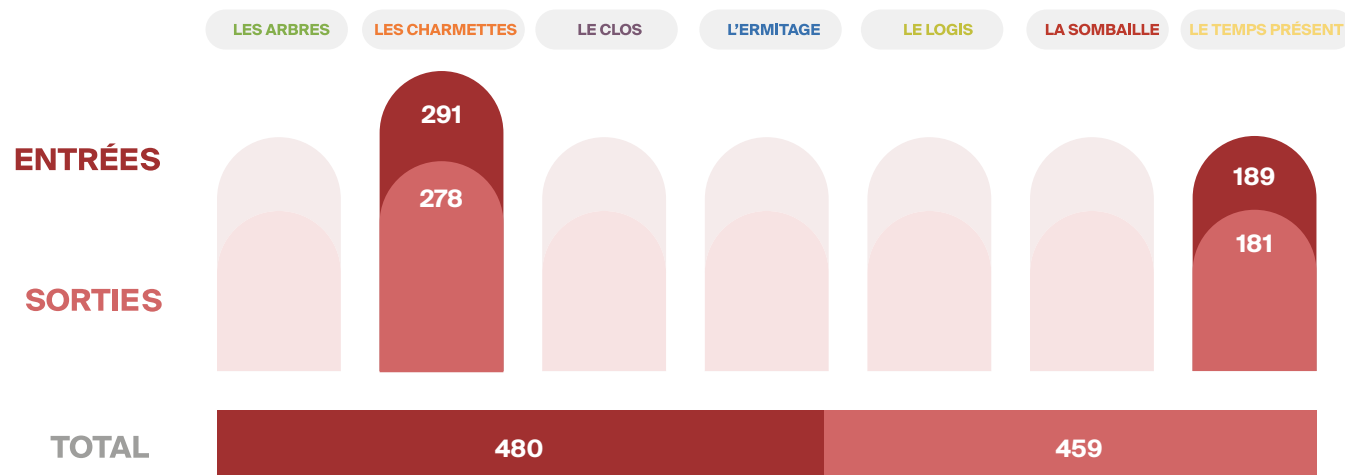
RAPPORT
DE PERFORMANCE
STATISTIQUES

RÉSIDENT·E·S

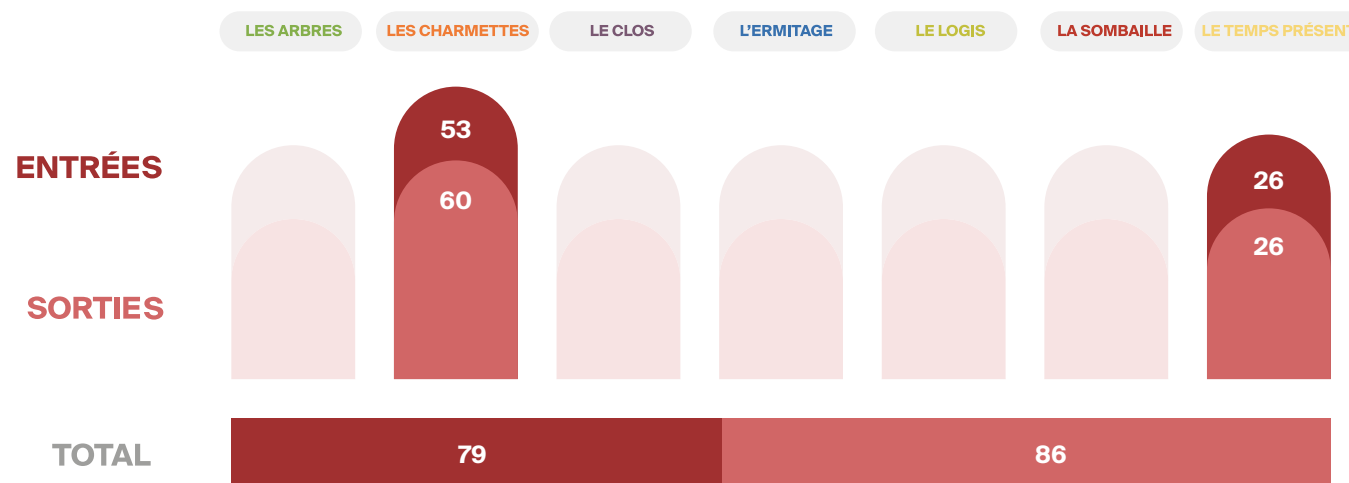
Nombre d'entrées
et sorties long séjour
par institution



Nombre d'entrées
et sorties court séjour
par institution

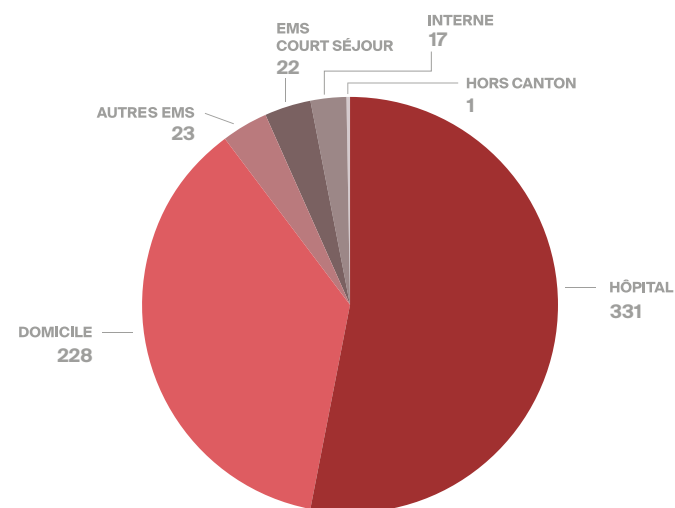


Nombre d'entrées et sorties accueil de jour



Provenance

Les résident-e-s entrent principalement en institution de long séjour suite à une hospitalisation. En court séjour, les entrées depuis l'hôpital sont les plus importantes dans cette mission. Les résident-e-s entrent également depuis leur domicile afin de soulager un proche aidant ou pour un séjour d'observation.

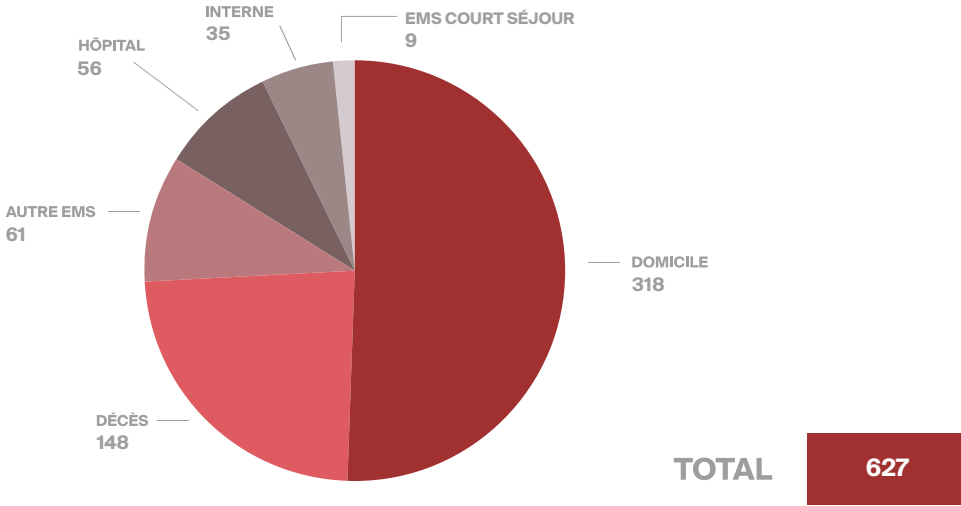


TOTAL 622

Nombre de sorties

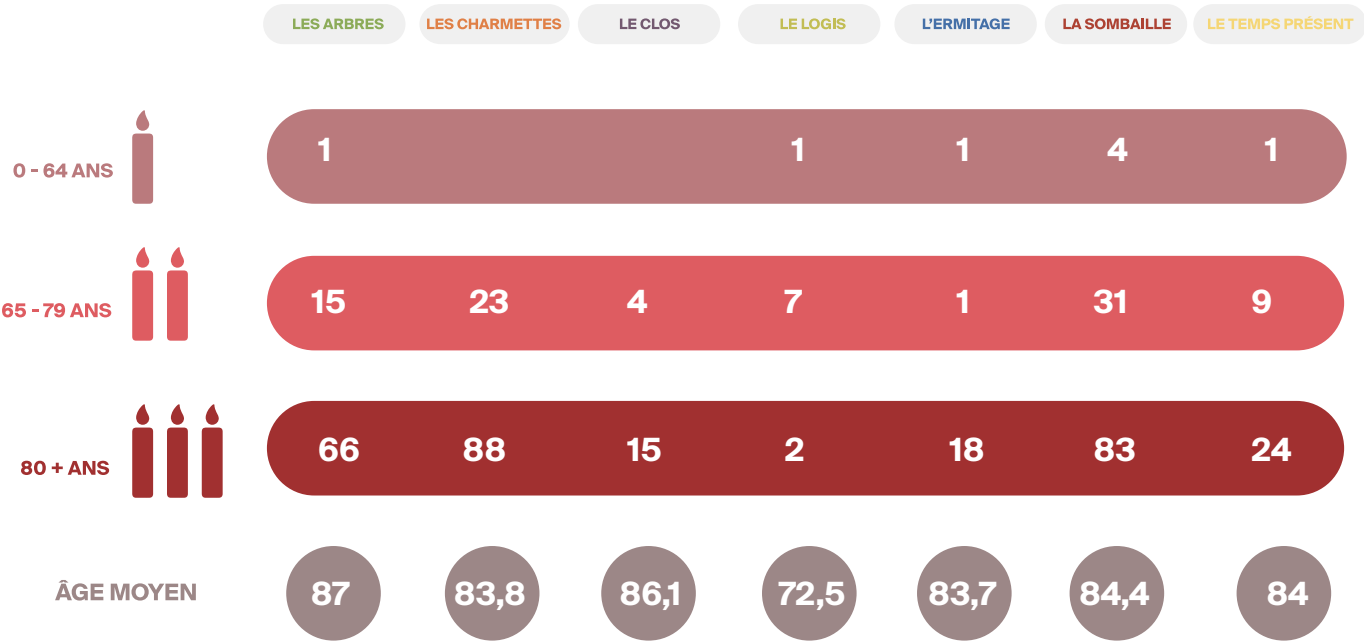
Pour le court séjour, la grande majorité des résident·e·s (plus de 300) retournent à leur domicile après leur séjour dans nos EMS. C'est d'ailleurs l'objectif de cette mission et l'on constate que celui-ci est pleinement réalisé.

Tout au long de l'année, 148 résident·e·s ont été accompagné·e·s pour leur fin de vie par nos équipes pluridisciplinaires.

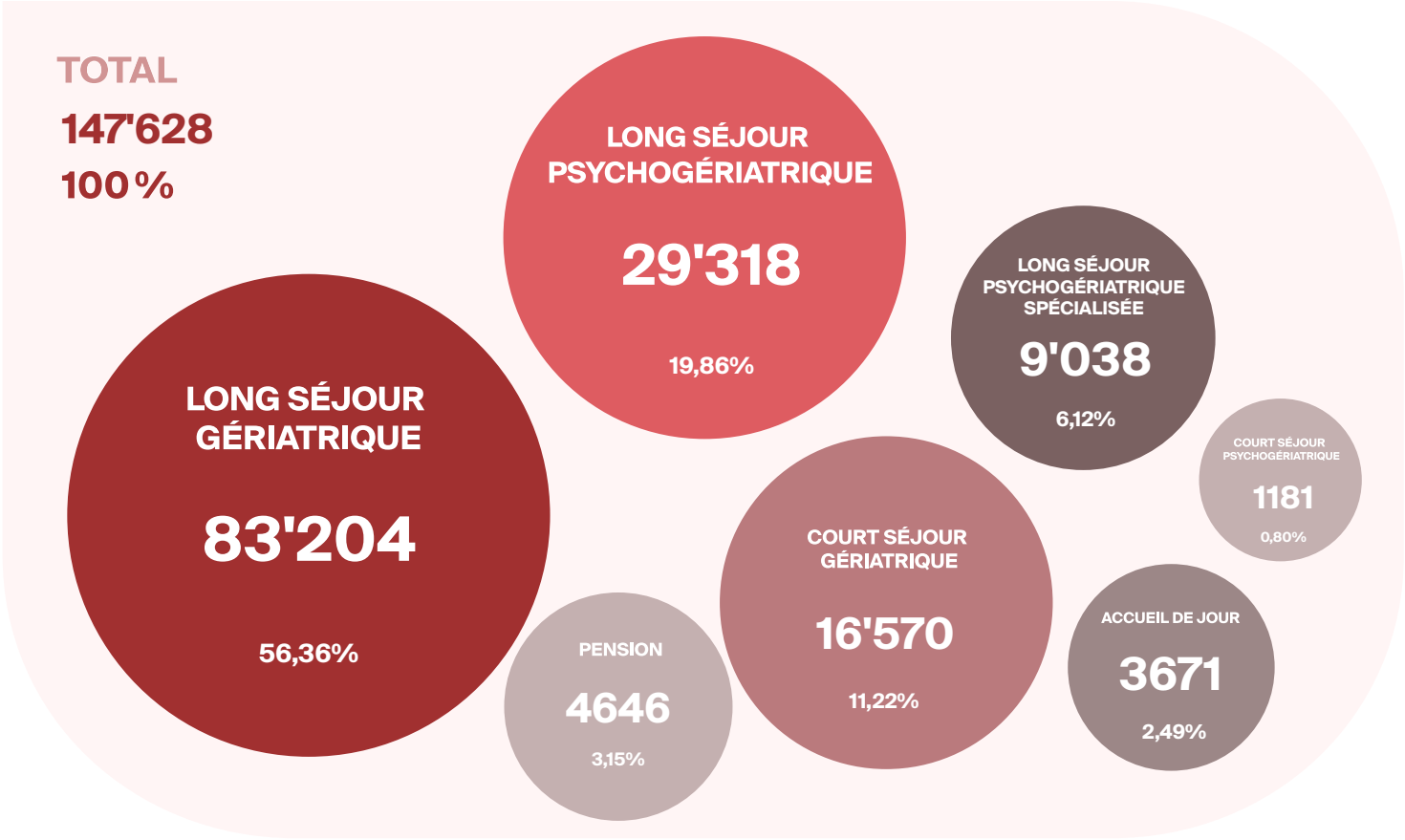


Âge moyen

L'âge moyen des résident·e·s dans l'ensemble des institutions est de 84,2 ans.



Nombre de journées par mission



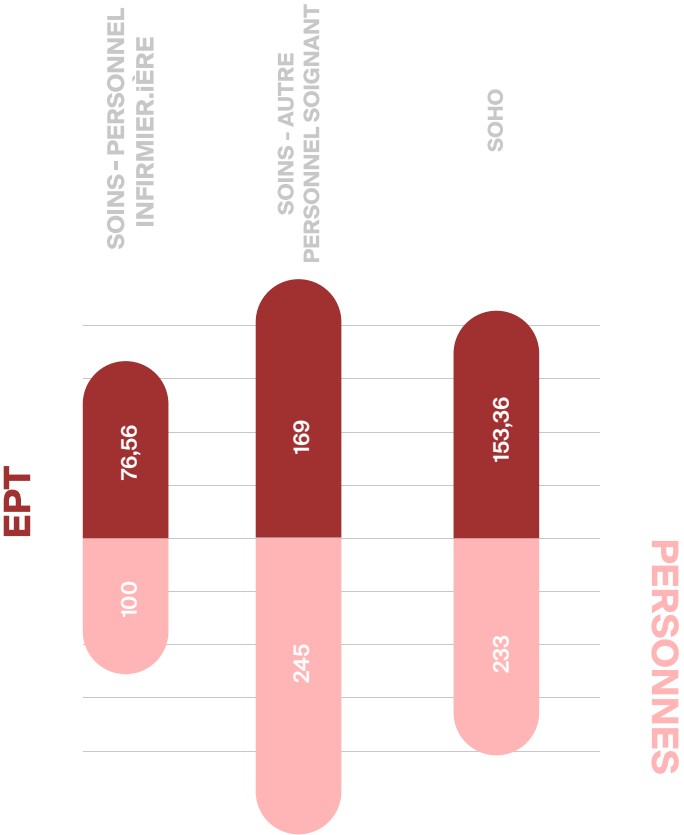
RESSOURCES HUMAINES

Nombre EPT et personnes sous contrat au 31 décembre

	LES ARBRES		LES CHARMETTES		LE CLOS		LE LOGIS		L'ERMITAGE		LA SOMBAILLE		LE TEMPS PRÉSENT		ADMIN. CENTRALE		TOTAL
	EPT	PERSONNES															
SOINS - PERSONNEL INFIRMIER.IÈRE	18,94	26	18,80	22	2,55	4	0	0	3,78	5	23,08	28	9,41	15	0	0	76,56 100
SOINS - AUTRE PERSONNEL SOIGNANT	24,75	40	57,65	74	9,58	14	0	0	10,63	17	56,84	81	9,62	19	0	0	169,07 245
SOHO	23,97	41	45,40	61	7,22	14	5,34	9	6,03	13	40,18	51	18,13	32	7,09	12	153,36 233
TOTAL	67,66	107	121,85	157	19,35	32	5,34	9	20,44	35	120,10	160	37,16	66	7,09	12	398,99 578

.....

EPT par secteur au 31 décembre

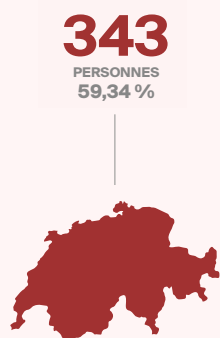


Structure des âges

	0-20 ANS	21-30 ANS	31-40 ANS	41-50 ANS	51-60 ANS	61 ET +	TOTAL PERSONNES
LES ARBRES	3	17	16	27	34	10	107
LES CHARMETTES	6	27	22	32	54	16	157
LE CLOS	1	4	3	6	15	3	32
LE LOGIS	0	0	0	4	4	1	9
L'ERMITAGE	0	5	4	10	12	4	35
LA SOMBAILLE	5	23	33	38	47	14	160
LE TEMPS PRÉSENT	1	10	11	11	22	11	66
ADMIN. CENTRALE	0	1	3	6	2	0	12
TOTAL	16	87	92	134	190	59	578

NATIONALITÉS DU PERSONNEL

 SUISSE
 EUROPE / AELE
 RESTE DU MONDE



FORMATION

Nombre d'apprenti-e-s
par secteur

LES ARBRES

LES CHARMETTES

LE CLOS

LE LOGIS

L'ERMITAGE

LA SOMBAILLE

LE TEMPS PRÉSENT

ADMIN. CENTRALE

TOTAL

SOINS	ANIMATION	ADMINISTRATIF	HÔTELIER	TECHNIQUE	TOTAL
5	3	0	2	0	10
7	5	0	4	3	19
3	0	0	0	0	3
0	0	0	0	0	0
3	1	0	0	0	4
5	2	0	4	2	13
1	1	0	8	0	10
0	0	1	0	0	1
24	12	1	18	5	60

Liste des personnes
ayant obtenu un CFC ou
diplôme

L'EPLATTENIER

Killian

DAS de management
des institutions sociales
CAS en psychogériatrie
CAS en évaluation clinique
CAS praticien formateur

AMRAOUI
DA SILVA FERNANDES
CHASSOT

Soraya
Ana
Anaïs

ALVES DOS SANTOS
BRITO DUARTE
MENDOLA
OLIVEIRA PAIVA

Syria
Diogo
Mikela
Ana-Rita

CFC ASSC
CFC ASSC
CFC ASSC
CFC ASSC

CHRISTEN
ECKLIN
HAMDIU

Télio
Anaïs
Valdet

CFC ASE
CFC ASE
CFC ASE

HUGUENIN-ELIE
SCISCI
YILMAZ
KHAZZARI

Nathan
Aurelia
Baran
Ryan

CFC GEI
CFC GEI
CFC GEI
CFC Agent d'exploitation

CALAME

Sulamithe

AFP ASA

FSEHA
GEBREMESKEL

Almaz
Adiam

AFP EEI
AFP EEI

NRECAJ

Dardan

AFP Employé de cuisine

COMPTES 2025

BILAN

		Notes	2024	2025
1	Actif		70'337'527.00	83'080'739.00
10	Actif circulant		10'974'660.00	11'249'515.00
100	Trésorerie et actifs cotés en bourse - court terme		3'742'439.00	3'020'840.00
105	Créances envers les résidants, assureurs et cantons		6'347'990.00	7'523'880.00
106	Autres créances		117'910.00	123'806.00
107	Stocks		394'187.00	386'807.00
109	Actifs de régularisation		372'134.00	194'182.00
11	Actif immobilisé		59'362'867.00	71'831'224.00
110	Terrains et immeubles		56'244'404.00	68'564'383.00
1100	Terrains		122'150.00	6'902'150.00
1105	Immobilisations corporelles immeubles		56'122'254.00	61'662'233.00
11051	Immeubles exploitation principale		36'159'315.00	29'026'381.00
11056	Autres immeubles (immeubles de rendement)		9'016'400.00	9'182'500.00
11059	Constructions nouvelles en travaux		10'946'539.00	23'453'352.00
111	Mobiliers et immobilisations incorporelles		3'118'463.00	3'266'841.00
1110	Immobilisations corporelles meubles		3'014'482.00	3'138'716.00
1120	Véhicules		98'979.00	116'118.00
1130	Immobilisations incorporelles		5'002.00	12'007.00
11300	Immobilisations financières		5'000.00	5'000.00
11400	Immobilisations incorporelles		2.00	7'007.00

2	Passif	70'337'527.00	83'080'739.00
20	Capitaux étrangers	37'995'714.00	49'534'310.00
200	Capitaux étrangers - court terme	7'255'293.00	7'775'315.00
2000	Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'650'150.00	1'427'004.00
2010	Autres créanciers	485'076.00	455'112.00
2020	Palements anticipés (résidants)	1'573'800.00	1'481'600.00
2030	Dettes financières à court terme portant intérêt	2'303'898.00	4'108'933.00
2040	Compte de régularisation passif	242'369.00	302'666.00
206	Capitaux étrangers - long terme	30'571'896.00	41'485'957.00
2060	Dettes sur prêts (portant intérêt)	52'249.00	39'090.00
2061	Dettes sur prêts (sans intérêt)	600'000.00	600'000.00
2065	Dettes hypothécaires	29'919'647.00	40'846'867.00
208	Provisions	168'525.00	273'038.00
22	Capital des fonds	1'128'073.00	1'152'199.00
2210	Capital des fonds affectés (dons)	1'128'073.00	1'152'199.00
21	Fonds propres/capital de l'organisation	31'213'740.00	32'394'230.00
2100	Capital	4'734'088.00	4'737'969.00
2101	Ajustement RPC	22'951'674.00	23'209'905.00
2110	Découvert CPCN	-914'335.00	-608'535.00
2081	Réserve pour déficits futurs	1'258'876.00	1'371'614.00
2120	Réserve libre issue du bénéfice (provision libre)	3'592'016.00	3'945'486.00
2190	Résultat reporté (bénéfice et perte au bilan)	-408'579.00	-262'209.00
2191	Résultat de l'exercice	0.00	0.00

EXPLOITATION - CHARGES ET PRODUITS - COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes de profits et pertes		2024 CHF	2025 CHF
1	Produits d'exploitation	53'498'014.00	55'339'845.00
60	Taxes de pension et de soins	48'049'190.00	50'029'741.00
61	Honoraires des médecins	0.00	0.00
62	Autres prestations médicales	311'891.00	314'674.00
63	Services spécialisés	209'111.00	211'060.00
65	Autres prestations aux résidents	456'518.00	462'661.00
66	Loyers et intérêts du capital	-57'911.00	-83'548.00
67	Exploitations annexes	162'178.00	168'181.00
68	Prestations au personnel et à des tiers	1'325'641.00	1'400'323.00
69	Contributions et dons (subventions cantonales)	3'041'396.00	2'836'753.00
3	Charges de personnel	42'390'628.00	43'226'546.00
30	Salaires médecins	122'618.00	116'964.00
31	Salaires personnel soignant	19'748'174.00	20'239'263.00
32	Salaires du personnel soignant des autres disciplines méd.	2'442'908.00	2'332'707.00
33	Salaires direction et administration	2'768'719.00	2'831'171.00
34	Salaires économat et service de maison	6'565'117.00	6'777'176.00
35	Salaires service technique	1'442'611.00	1'482'155.00
37	Charges d'assurances sociales	7'906'532.00	7'995'590.00
38	Honoraires pour prestations de tiers non assujetés aux assurances sociales	1'056'919.00	1'094'634.00
39	Autres charges de personnel	337'030.00	356'886.00
4	Autres charges d'exploitation	10'652'840.00	10'246'908.00
40	Matériel médical d'exploitation	372'925.00	393'874.00
41	Produits alimentaires et boissons	2'751'497.00	2'756'953.00
42	Ménage	959'697.00	999'565.00
43	Entretien et réparation des immobilisations corporelles	1'350'572.00	1'432'649.00
44	Charges d'investissements	69'185.00	47'974.00
45	Energie et eau	1'299'256.00	1'258'860.00
46	Intérêts et frais du capital	466'401.00	432'150.00
47	Bureau et administration	520'554.00	447'593.00
48	Autres charges liées aux résidents	710'169.00	232'264.00
49	Autres charges d'exploitation	583'741.00	602'206.00
64	Amortissements	1'568'843.00	1'642'820.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		454'546.00	1'866'391.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (report)		454'546.00	1'866'391.00
	Charges immobilières	417'552.00	500'035.00
	Loyers encaissés	628'758.00	653'091.00
RESULTAT IMMOBILIER		211'206.00	153'056.00
720	Total des charges hors exploitation	-1'314.00	2'791'286.00
726	Total des produits hors exploitation	1'823.00	2'823'105.00
RESULTAT HORS EXPLOITATION		3'137.00	31'819.00

RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		668'889.00	2'051'266.00
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTES			
	attribution	-128'860.00	-57'406.00
	utilisation	473'244.00	33'280.00
		344'384.00	-24'126.00
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISAT		1'013'273.00	2'027'140.00
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION			
	Dont attribution/prélèvement au capital propre	-31.00	-3'881.00
	Variations de la réserve de réévaluation des immobilisations	-84'178.00	0.00
	Dont attribution/prélèvement à Découvert CPCN	-244'636.00	-305'800.00
	Dont attribution/prélèvement à réserve déficits futurs	175'448.00	-92'132.00
	Dont attribution/prélèvement à réserve libre issue du bénéfice	-741'175.00	-1'458'957.00
	Dont attribution/prélèvement à fonds affectés	-10'000.00	-10'000.00
	Couverture par les pouvoirs publics site pilote	0.00	0.00
	Résultat reporté	-108'701.00	-156'370.00
RESULTAT ANNUEL		0.00	0.00

La présentation de la comptabilité financière se fait au travers des rapports des fiduciaires. Les statistiques quant à elles sont rassemblées dans un document nommé « Tableau de bord » dont les exigences évoluent au fil des années et dont les demandes de contenu par la Santé publique ne sont pas encore entièrement arrêtées. Un contrôle doit également être réalisé sur l'utilisation des revenus de la prestation loyer qui peuvent être attribués uniquement à l'achat, l'amortissement, l'assurance et les intérêts en lien avec les immeubles et les équipements de l'institution.

Grâce à un contrôle strict des charges et une adaptation rapide des dotations en lien avec les fluctuations de dépendance de nos résidents, l'ensemble de nos institutions ont pu dégager un bénéfice. Ceci, malgré l'augmentation constante des charges salariales, des frais informatiques et des frais de blanchisserie notamment. Le résultat final et consolidé selon Code des Obligations est un bénéfice de CHF 568'182.21. Ce bénéfice se calcule après attribution à des réserves pour les projets et entretiens futurs. L'amortissement des engagements dus à CPCN (RFV et passage en primauté des cotisations) est comptabilisé l'année suivante avec le résultat reporté quand ce résultat le permet.

La présentation du résultat sous la norme SWISS GAAP RPC 21 se fait avant attribution à des réserves et avant la variation du capital. Le résultat annuel 2025 se monte à CHF 2'027'140.- de bénéfice.

Le détail des attributions du bénéfice est mentionné dans le tableau des variations du capital. Trop souvent la prestation loyer de nos institutions notamment ne permet pas de mettre de l'argent de côté de façon adéquate pour les rénovations et renouvellements auxquels nous devons faire face. C'est pour cette raison qu'il est essentiel que nos institutions puissent générer du bénéfice afin de créer des réserves pour anticiper des dépenses de plusieurs millions dans chacune de nos institutions. A noter enfin que ce bénéfice est également généré par les immeubles de rendement propriétés de la Fondation.

Le résultat hors exploitation comprend notamment : des subventions reçues de la part de l'Etat de Neuchâtel pour soutenir la création de lits neufs par la prise en charge d'intérêts intercalaires ; des prélèvements aux réserves pour paiement des fonds propres en lien avec les constructions et rénovations en cours.

Résultat hors période et hors exploitation	2024	2025
Produits		
Prélèvements aux réserves pour dépenses d'investissements futurs		1'225'035.47
Subventions de l'Etat de Neuchâtel pour dépenses d'investissements		1'566'250.00
Correction aides individuelles et forfait soins années précédentes	3'137.15	2'779.55
Recouvrement de créances vis-à-vis de résidents suite actes de défaut de biens		29'021.94
Différence solde subvention mission 2023		18.00
Total des produits hors exploitation	3'137.15	2'823'104.96
Charges		
Utilisation prélèvements aux réserves en diminutions des dépenses d'investissements		1'225'035.47
Utilisation des subventions de l'Etat en diminution des dépenses d'investissements		1'566'250.00
Total des charges hors exploitation	0.00	2'791'285.47
Résultat net	3'137.15	31'819.49

TABLEAU DE VARIATIONS DU CAPITAL 2024

Variation du capital 2024	31.12.2023	Ajuste-ments CO/RPC	Utilisation des réserves en cours d'année	Répartition résultat 2024	Attribution	Utilisation des réserves	31.12.2024
Capital de base	4'734'057.00				31.00		4'734'088.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	22'867'496.00	84'178.00					22'951'674.00
Découvert CPCN	-1'158'972.00				244'636.00		-914'336.00
Réserve pour fluctuation résultat	522'291.00	882'639.00			29'394.00	-175'448.00	1'258'876.00
Réserve pour fluctuation recettes	922'206.00	-922'206.00					0.00
Réserves rénovation :							
- Immeubles patrimoine financier	1'687'609.00		-280'900.00		181'175.00		1'587'884.00
- Immeuble Home médicalisé Les Arbres	1'410'006.00		-1'047'000.00				363'006.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	990'479.00				60'000.00		1'050'479.00
- Immeuble Home de L'Ermitage	131'647.00		-52'000.00				79'647.00
- Immeuble Les Logis du Clos	11'000.00						11'000.00
- Immeuble EMS La Sombaille	2'331'485.00		-2'331'485.00		500'000.00		500'000.00
- Immeuble Home Le Temps Présent	0.00						0.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-168'698.00		-41'520.00				-210'218.00
Résultat reporté	-398'151.00		81'089.00		118'701.00		-198'361.00
Résultat de l'exercice	0.00			1'013'239.00		-1'013'239.00	0.00
Fonds propres totaux	33'882'455.00	44'611.00	-3'671'816.00	1'013'239.00	1'133'937.00	-1'188'687.00	31'213'739.00

TABLEAU DE VARIATIONS DU CAPITAL 2025

Variation du capital 2025	31.12.2024	Ajuste- ments CO/RPC	Utilisation des réserves en cours d'année	Répartition résultat 2025	Attribution	Utilisation des réserves	31.12.2025
Capital de base	4'734'088.00				3'881.00		4'737'969.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	22'951'674.00	258'231.00					23'209'905.00
Découvert CPCN	-914'336.00				305'801.00		-608'535.00
Réserve pour fluctuation résultat	1'258'876.00	20'606.00			92'132.00		1'371'614.00
Réserves rénovation :							
- Immeubles patrimoine financier	1'587'884.00		-91'038.00	210'588.00	139'175.00		1'846'609.00
- Immeuble Home médicalisé Les Arbres	363'006.00				300'000.00		663'006.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	1'050'479.00		-1'050'479.00		200'000.00		200'000.00
- Immeuble Home de L'Ermitage	79'647.00				30'000.00		109'647.00
- Immeuble Les Logis du Clos	11'000.00						11'000.00
- Immeuble EMS La Sombaille	500'000.00		-174'557.00		684'000.00		1'009'443.00
- Immeuble Home Le Temps Présent	0.00				105'782.00		105'782.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-210'218.00	-1'791.00			26'265.00		-185'744.00
Résultat reporté	-198'361.00	1'791.00			120'105.00		-76'465.00
Résultat de l'exercice	0.00			2'027'140.00		-2'027'140.00	0.00
Fonds propres totaux	31'213'739.00	278'837.00	-1'316'074.00	2'237'728.00	2'007'141.00	-2'027'140.00	32'394'231.00

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie	2024	2025
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat avant variation du capital des fonds	668'889.00	2'051'266.00
Variation des provisions et réserves	320'831.00	-157'086.00
Amortissements et corrections de valeur	1'675'443.00	1'749'420.00
Augmentation/Diminution des débiteurs	457'391.00	-1'175'890.00
Augmentation/Diminution des autres débiteurs	79'972.00	-5'896.00
Augmentation/Diminution des stocks	2'339.00	7'380.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation d'actif	-148'904.00	177'952.00
Augmentation/Diminution des créanciers	851'407.00	-1'223'146.00
Augmentation/Diminution des autres dettes à court terme	-1'202'594.00	1'682'871.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation de passif	-306'870.00	60'297.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2'397'904.00	3'167'168.00
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-71'468.00	-435'218.00
Investissements constructions en cours	-5'798'882.00	-15'078'199.00
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-915'072.00	-861'038.00
Investissements en immobilisations financières	0.00	-7'783.00
Désinvestissements en terrain	0.00	0.00
Subventions	0.00	1'566'250.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00
Désinvestissements construction en cours	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations financières	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0.00	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-6'785'422.00	-14'815'988.00
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation/Diminution des dettes financières à long terme	4'903'670.00	10'927'220.00
Subventions reçues du SCSP (mission pension)	0.00	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	4'903'670.00	10'927'220.00
TOTAL DES FLUX DE FONDS	516'150.00	-721'600.00
Etat des liquidités au 1er janvier	3'226'288.00	3'742'440.00
Etat des liquidités au 31 décembre	3'742'440.00	3'020'840.00
VARIATION DES LIQUIDITES	516'152.00	-721'600.00

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

(EN FRANCS SUISSES CHF)

Présentation

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA) est une fondation de droit privé, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et maître d'ouvrage d'utilité publique, sise à Neuchâtel, qui propose des prestations d'hébergement et d'encadrement aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel.

Les institutions sont réparties dans le Canton, trois à La Chaux-de-Fonds, une au Val-de-Ruz et trois à Neuchâtel. Les appartements avec encadrement sont situés à Neuchâtel.

Principes comptables

Les comptes de la FECPA ont été établis au 31 décembre conformément à la Loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques à l'exception des immeubles d'exploitation et des immeubles de rendement. Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF). Le Conseil de fondation a approuvé les comptes en date du 24 juin 2026.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles, exception faite des immeubles, ont été évaluées au coût historique dès l'année 2011. Les montants actifs au 31 décembre 2011 ont été repris à cette valeur pour un amortissement selon le plan d'amortissement défini par le SCSP.

Il n'est pas possible pour la Fondation de déterminer la valeur d'acquisition de ses immeubles. De ce fait, l'évaluation de ceux-ci se base sur l'outil d'évaluation des infrastructures (OEI) utilisé par la Canton de Neuchâtel pour déterminer la valeur des immeubles d'exploitation au sens de l'art. 32C du Règlement sur l'autorisation d'exploitation et de surveillance des institutions (RASI).

Principes d'évaluation

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur peuvent être apportées avec les éventuelles provisions (ducroire sur débiteurs et débiteurs).

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées.

Les immeubles de rendement sont valorisés selon l'état locatif ajusté auquel on applique un taux de capitalisation obtenu par comparaison avec des objets similaires. Ce taux tient compte de la situation, de l'occupation (taux de vacance) et de l'état d'entretien notamment.

Amortissements

Les amortissements des équipements ont été calculés selon la méthode linéaire.

	Années	Principe
Immeubles	50 ans	Méthode linéaire
Equipements médicaux	8 ans	Méthode linéaire
Equipements informatiques	4 ans	Méthode linéaire
Equipements administratifs, transmission et téléphonie, hôteliers, de cuisine et techniques	10 ans	Méthode linéaire
Ascenseur, chauffage	20 ans	Méthode linéaire
Véhicules	10 ans	Méthode linéaire
Immobilisations incorporelles (qualité)	10 ans	Méthode linéaire

Dons et legs

L'utilisation des dons est réservée à des projets d'intérêt général au bénéfice des résident-e-s, des employé-e-s ou de l'institution, selon le but du fonds.

Les dons sont reconnus dans le bilan et sauf mention particulière de la donatrice ou du donateur sont considérés comme donations et legs pour l'institution. Lorsque la donatrice ou le donateur mentionne un but ou des destinataires particuliers, alors le don est attribué en conséquence. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des SWISS GAAP RPC.

Ces fonds sont gérés par la direction des établissements concernés. Les décisions d'attribution des dons sont prises par la direction après consultation des bénéficiaires ou de la présidence du comité directeur voire du Conseil de fondation selon les montants dépensés.

La FECPA n'a aucun fonds non affecté dans son bilan au 31 décembre 2025.

Capital de l'organisation

Cette position comprend les moyens pouvant être utilisés dans le cadre des objectifs définis dans les statuts de la fondation.

Liquidités

	2024	2025
Caisses	33'927.00	35'427.00
Comptes postaux	241'474.00	260'950.00
Banques c/c exploitation	2'706'093.00	2'167'434.00
Autres banques	760'946.00	557'029.00
Total Liquidités	3'742'440.00	3'020'840.00

Débiteurs

	2024	2025
Créances envers les résidents et les assureurs-maladie	5'843'778.00	5'691'977.00
Créances envers le Canton	1'266'712.00	2'541'204.00
Ducroire	-762'500.00	-709'300.00
Total Débiteurs	6'347'990.00	7'657'782.00

Stocks

	2024	2025
Stock pharmacie	4'853.00	4'074.00
Stock magasin médical	99'899.00	94'012.00
Stock combustibles	0.00	0.00
Stock alimentation	108'835.00	113'371.00
Stock ménage	97'938.00	99'304.00
Stock cafétéria	7'369.00	7'234.00
Autres stocks	75'292.00	68'812.00
Total Stocks	394'186.00	386'807.00

Immeubles

Immeubles - mouvement exercice 2024

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur comptable au 01.01	43'668'304.00	8'818'100.00	9'743'257.00	62'229'661.00
Ajout dans la période	71'468.00		5'255'072.00	5'326'540.00
Subventions				
Cession/transfert dans la période	291'284.00		-291'284.00	0.00
Valeur brute au 31.12	44'031'056.00	8'818'100.00	14'707'045.00	67'556'201.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	6'991'120.00			6'991'120.00
Utilisation provision			3'760'506.00	3'760'506.00
Amortissements dans la période	880'621.00			880'621.00
Ajustement valeur		-198'300.00		-198'300.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	7'871'741.00	-198'300.00	3'760'506.00	7'673'441.00
Valeur nette comptable au 31.12	36'159'315.00	9'016'400.00	10'946'539.00	56'122'254.00

Immeubles - mouvement exercice 2025

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur comptable au 01.01	44'031'056.00	9'016'400.00	10'946'539.00	63'993'995.00
Ajout dans la période	435'219.00		15'078'199.00	15'513'418.00
Subventions			-1'566'250.00	-1'566'250.00
Ajustement valeur des immeubles	10'218'506.00			10'218'506.00
Reclassements	-6'780'000.00		45'343.00	-6'734'657.00
Valeur brute au 31.12	47'904'781.00	9'016'400.00	24'503'831.00	81'425'012.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	7'871'741.00		0.00	7'871'741.00
Utilisation provision			1'050'479.00	1'050'479.00
Amortissements dans la période (2% de la valeur brute)	923'400.00			923'400.00
Ajustement cumul des amortissements	10'083'259.00			10'083'259.00
Ajustement valeur		-166'100.00		-166'100.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	18'878'400.00	-166'100.00	1'050'479.00	19'762'779.00
Valeur nette comptable au 31.12	29'026'381.00	9'182'500.00	23'453'352.00	61'662'233.00

Le montant des locations facturées définit la valeur des immeubles de rendement par taux de capitalisation.

Equipements

Immobilisations corporelles - mouvement exercice 2024

	Equipements				Véhicules
	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	
Valeur comptable au 01.01	1'421'754.00	6'776'681.00	989'494.00	689'661.00	461'564.00
Ajout dans la période		714'262.00	14'473.00	186'337.00	
Cession/transfert dans la période					
Valeur brute au 31.12	1'421'754.00	7'490'943.00	1'003'967.00	875'998.00	461'564.00
Amortissements cumulés au 01.01	662'857.00	4'896'784.00	941'913.00	544'961.00	337'677.00
Amortissements dans la période	71'088.00	539'359.00	16'361.00	78'494.00	24'908.00
Utilisation provision		26'363.00			
Amortissements cumulés au 31.12	733'945.00	5'462'506.00	958'274.00	623'455.00	362'585.00
Valeur nette comptable au 31.12	687'809.00	2'028'437.00	45'693.00	252'543.00	98'979.00

Immobilisations corporelles - mouvement exercice 2025

	Ascenseur, chauffage	Equipements			Véhicules
		administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	
Valeur comptable au 01.01	1'421'754.00	7'490'943.00	1'003'967.00	875'998.00	461'564.00
Ajout dans la période	16'412.00	525'031.00	15'209.00	205'986.00	98'400.00
Cession/transfert dans la période	-4'851.00	-79'450.00	-4'311.00	135'471.00	-53'902.00
Valeur brute au 31.12	1'433'315.00	7'936'524.00	1'014'865.00	1'217'455.00	506'062.00
Amortissements cumulés au 01.01	733'945.00	5'462'506.00	958'274.00	623'455.00	362'585.00
Amortissements dans la période	71'895.00	426'037.00	14'665.00	172'667.00	27'359.00
Utilisation provision					
Amortissements cumulés au 31.12	805'840.00	5'888'543.00	972'939.00	796'122.00	389'944.00
Valeur nette comptable au 31.12	627'475.00	2'047'981.00	41'926.00	421'333.00	116'118.00

Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2024

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'863.00	5'000.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	127'861.00	
Amortissements dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Immobilisations incorporelles - mouvement exercice 2025

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'863.00	5'000.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	127'861.00	
Amortissements dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Les immobilisations incorporelles sont composées des coûts de la mise en place de la certification Qualité et des titres.

Prévoyance professionnelle

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après : CPCN) est un établissement de droit public, indépendant de l'État, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La part du découvert technique au 1er janvier 2026 imputable aux homes de la FECPA est de CHF 18'564'400.- (au 01.01.2025 CHF 22'033'895.-).

La Fondation est au bénéfice d'une garantie octroyée par le Conseil d'État dans son arrêté du 3 juillet 2019. Le montant de la garantie sera réduit à mesure que le taux de couverture de CPCN augmente.

Dettes financières à court terme

	2024	2025
Banque Cantonale Neuchâteloise	0.00	0.00
Crédit Suisse	368'000.00	168'000.00
BCN (compte de construction)	2'995'086.00	1'935'899.00
Total dettes financières à court terme	3'363'086.00	2'103'899.00

L'administration centrale gère l'avance à terme fixe qui est répartie selon les besoins en trésorerie des institutions. La limite de l'ATF est de CHF 1'500'000.-. Cette dernière n'a pas dû être sollicitée en 2025.

Une autre ATF a été contractée auprès du Crédit Suisse par la fondation pour le financement du découvert de CPCN.

Provisions

2024	2025
168'525.00	273'038.00

Dettes hypothécaires

		2024	2025
Dettes hypothécaires	Deux à cinq ans	20'623'089.00	21'477'063.00
Dettes hypothécaires	Plus de cinq ans	9'296'558.00	19'369'804.00
Total Dettes hypothécaires		29'919'647.00	40'846'867.00

La dette hypothécaire augmente en lien avec les importants projets de construction-rénovation actuels.

Fonds affectés

	31.12.2024	Utilisation	Attribution	31.12.2025
Donations et legs	1'001'884.00	11'223.00	15'681.00	1'006'342.00
Fonds en faveur du personnel	65'453.00	11'009.00	15'248.00	69'692.00
Fonds d'animation	60'736.00	11'048.00	26'477.00	76'165.00
Total des Fonds affectés	1'128'073.00	33'280.00	57'406.00	1'152'199.00

Résultat hors exploitation

Résultat immobilier

Le résultat immobilier comprend les loyers encaissés et les charges liées aux immeubles de rendement.

Résultat hors exploitation

Les montants des subventions ou corrections de subventions des années précédentes sont comptabilisées dans le résultat hors exploitation.

Autres informations

Indemnités du Conseil de fondation, du comité directeur et des organes dirigeants

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance. Le comité directeur de la FECPA, composé de trois personnes, est professionnel et est rémunéré sur la base d'un taux horaire. Son activité représente pour 2025 : 0.55 EPT.

Le total des indemnités versées au Conseil de fondation et au comité directeur s'élève à CHF 108'852.- (2024 : CHF 109'647.50).

La rémunération des organes dirigeants s'élève à CHF 991'341.- (2024 : CHF 1'037'869.-).

Confirmation du nombre d'employé-e-s à plein temps

Le nombre d'employé-e-s de la Fondation au 31.12.2025 était de 578 représentant 399 EPT.

Exonération d'impôt

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2025 (au titre de la révision des comptes 2024) s'élèvent à CHF 68'859.55. Il n'y a pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.

DONS REÇUS EN 2025 PAR LES 7 INSTITUTIONS DE LA FECPA

Les directions des sept institutions FECPA profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement tou-te-s les nombreu-x-s-e-s donatrices et donateurs de dons en espèces ou en nature.

Seuls les dons de plus de CHF 200.- sont indiqués dans ce rapport.

EMS Les Arbres

En mémoire de Mme Maria Bourquin
En mémoire de Mme Micheline Tavier

EMS Le Clos

Famille Comtesse, Neuchâtel
Fondation Hatt Bucher, Zürich
Fondation Vielle Dirking, Neuchâtel

EMS La Sombaille

Gemeinde Utzenstorf, Utzenstorf,
don en mémoire de M. Werner Trummer

EMS Le Temps Présent

Don en mémoire de M. Armand Kurth

EMS L'Ermitage

Famille Guggisberg, Neuchâtel
Famille Pillonel, Neuchâtel
Famille Herrmann, Neuchâtel
Famille Bettinelli Neuchâtel
Fondation Hatt Bucher, Zürich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), Neuchâtel

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

RECHERCHE / RECHERCHER LES BUREAUX / LA CHAÎNE DE POND / GENÈVE

Rue de la Place d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Poise 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

2

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

RECHERCHE / RECHERCHER LES BUREAUX / LA CHAÎNE DE POND / GENÈVE

Rue de la Place d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Poise 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

3

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 29 mai 2026
DMR/sbu

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA





Raphaël Vonlanthen
réviseur agréé

David Marchand
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

RECHERCHE / RECHERCHER LES BUREAUX / LA CHAÎNE DE POND / GENÈVE

Rue de la Place d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Poise 4
1205 Genève





NOS ADRESSES

EMS Les Arbres
Rue de la Prévoyance 72
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 55 55
Home.lesArbres@ne.ch
(Dès le 01.01.2026,
création de l'Arbre du Temps)



EMS Les Charmettes
Rue des Charmettes 8
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 91
Home.lesCharmettes@ne.ch



EMS Le Clos
Rue du Clos-de-Serrières 93
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 12 00
Home.leclos@ne.ch



Le Logis
Grand Rue 25
2056 Dombresson
Tél. 032 854 08 54
pension.lelogis@ne.ch



EMS l'Ermitage EMS
Pertuis-du-Sault 18
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 11 11
Home.Ermitage@ne.ch



La Sombaille
Rue des 22-Cantons 2 / CP 692
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 01 11
Home.Sombaille@ne.ch



Home Le Temps Présent
Rue des Granges 11
2300 La Chaux-de-Fonds
(Dès le 01.01.2026,
création de l'Arbre du Temps)

Administration centrale
Rue des Charmettes 10C
2000 Neuchâtel
FECPA@ne.ch



Les nouveaux logos ont été validés en 2025 et entreront en vigueur pendant l'année 2026.

Site Internet FECPA
www.fecpa.ch

